



Communiqué de presse – 19 septembre 2017

CONECS annonce le succès de son déploiement auprès des principales enseignes de restauration et de distribution qui acceptent dorénavant la CARTE TITRE-RESTAURANT 2^{ème} GÉNÉRATION

En complément du déploiement effectué auprès des commerçants indépendants, CONECS intègre aujourd'hui les principales enseignes alimentaires et chaînes de restauration au sein de son réseau, 1^{er} réseau privatif d'acceptation de titre-restaurant de France.

Trois ans après le lancement de sa solution technique auprès des restaurateurs et commerçants indépendants (principalement restaurateurs, boulangeries-pâtisseries et boucheries-charcuteries), CONECS renforce la **qualité du réseau d'acceptation** de la carte titre-restaurant 2^{ème} génération **avec l'intégration des plus grandes enseignes nationales de restauration et de distribution.**

Parmi elles, on trouve notamment :

- Pour les chaînes de restauration : **Agapes, Bagelstein, Buffalo Grill, BurgerKing, Casino Cafeteria, Cojean, Courtepaille, Crescendo, Croissanterie, Domino's Pizza, Groupe Flo, Elior, Groupe Bertrand, Holder (Paul), La Mie Câline, Léon de Bruxelles, Marie Blachère, McDonald's, Sodexo, etc.**
- Pour les grandes et moyennes surfaces (GMS) : **Auchan, Carrefour, Cora, Grand Frais, Intermarché, Match, Monoprix, Naturalia, Simply, Système U, Utile, etc.**

« *Les grandes enseignes nationales de restauration et de distribution ont rapidement compris l'intérêt des cartes titre-restaurant 2^{ème} génération, pour elles comme pour leurs clients. Elles ont ainsi déployé avec efficacité et succès le réseau d'acceptation Conecs* », déclare Vincent Toche, Président de CONECS.

Les avantages majeurs des cartes titre-restaurant 2^{ème} génération :

- **Un gain de temps** grâce à la fin du comptage manuel des titres et des remises à envoyer
- **Un gain d'efficacité et de sécurité** par le remboursement **automatique** des transactions
- **Un suivi des transactions facilité** : les transactions font l'objet d'un flux **spécifique** dissocié du flux bancaire, facilitant d'autant la comptabilité
- **Plus de clarté et de lisibilité** avec un ticket de télécopie **dédié** aux cartes titre-restaurant qui détaille les montants émetteur par émetteur
- **Et aucun frais bancaire** prélevé sur les transactions

- Pour les bénéficiaires (salariés), **un suivi simplifié** grâce à leurs tickets client qui indiquent **le solde** ou le **montant disponible chaque jour** sur leur carte

CONTACTS PRESSE : Le Bureau de Com

Anne-Gaëlle Girard - 01 85 09 28 19 - 06 84 55 45 93 - aggirard@lebureaudecom.fr

Laurine Latrubesse - 01 85 09 28 20 - llatrubesse@lebureaudecom.fr



Le titre-restaurant en France, c'est :

- 6 milliards d'euros de volume d'émission
- 4 millions de salariés bénéficiaires
- 180 000 restaurateurs et commerçants assimilés acceptant les titres-restaurant
- Un montant moyen de 11,25 € par transaction électronique

Source : CNTR / Emetteurs / CONECS

A propos de CONECS :

CONECS est une SAS créée par le Groupe Up (ex. Groupe Chèque Déjeuner), Edenred France, Natixis Intertitres, Sodexo Pass France. CONECS gère une infrastructure technique dédiée à l'acquisition et au routage des transactions électroniques du titre-restaurant dématérialisé. La société, par nature ouverte, a vocation à proposer sa technologie à tous les émetteurs de titres-restaurant qui souhaiteraient en bénéficier.

CONTACTS PRESSE : Le Bureau de Com

Anne-Gaëlle Girard - 01 85 09 28 19 - 06 84 55 45 93 - aggirard@lebureaudecom.fr

Laurine Latrubesse - 01 85 09 28 20 - llatrubesse@lebureaudecom.fr